

Révision constitutionnelle: entre Larcher et Philippe, dernière danse avant l'indifférence

La réforme a été reportée sine die par Matignon. En désaccord sur la baisse du nombre de parlementaires, la droite sénatoriale et l'exécutif se renvoient la responsabilité de cet échec.

Par
LAURE EQUY

La fastueuse salle des conférences du Sénat est un décor idéal de bal masqué. Jeudi, les membres du gouvernement et sénateurs venus écouter la déclaration de politique générale «bis» du Premier ministre y affichaient leur grande ouverture et leur désir de conclure. Mais dans cette complexe chorégraphie qu'est la négociation d'une révision constitutionnelle, chacun tente de faire porter à l'autre la responsabilité du faux pas. Concernant ce dossier maudit, laissé en plan il y a un an à cause de l'affaire Benalla, le gouvernement et la droite sénatoriale, son partenaire indispensable pour l'adoption de la réforme, semblaient se retrouver pour fermer la danse. Après l'avoir annoncé mercredi aux députés, Edouard Philippe a en effet confirmé que les trois textes formant la révision venaient de redescendre tout en bas de la pile des priorités. *«Nous ne renonçons pas à nos ambitions, nous attendons le moment propice et la manifestation de la volonté du Sénat»*, a-t-il expliqué, constatant les convergences sur le texte constitutionnel, mais

aussi le désaccord persistant sur la baisse du nombre de parlementaires. Les trois projets de loi doivent bien être présentés en Conseil des ministres cet été... mais leur examen est reporté sine die. Les sénateurs relèvent la contradiction: fin avril, Emmanuel Macron avait relancé l'exercice, puis le gouvernement a transmis les textes au Conseil d'Etat et consulté les groupes, pour finalement caler. *«On n'était pas sur une discussion de principe mais de réglages. Donc je me demande où est la cohérence»*, pointe Philippe Bas, président (LR) de la commission des lois. *«Le Premier ministre n'y croit plus et semble ne plus vouloir faire d'efforts, c'est un renoncement»*, déplore le socialiste Jean-Pierre Sueur. Les sénateurs assurent qu'il ne manquait pas grand-chose pour rapprocher les positions sur la baisse du nombre de parlementaires, principal point d'accrochage. Mais les macronistes, plus défaitistes, insistent sur les exigences de Gérard Larcher. Le président LR du Sénat a rappelé ses conditions dans un courrier à Matignon, la semaine dernière, notamment son souhait que pas plus de vingt départements ne soient dotés que d'un sénateur.

Hara-kiri. *«De quoi le gouvernement a-t-il peur?»* a demandé Larcher dans un communiqué, après les annonces du Premier ministre mercredi. Alors que ses revendications et les projections de l'exécutif divergent, selon lui, de quelque 35 sièges à l'Assemblée et 20 au Sénat, *«qui peut sérieusement croire que l'échec de la révision pourrait trouver sa source dans [cette]*

différence?» se fâche-t-il. *«A chaque fois, Larcher rajoute une ligne rouge»*, s'agace un pilier de LREM. Le ministre chargé des Relations avec le Parlement, Marc Fesneau, rappelle que *«le gouvernement a fait des gestes»* pour gommer les points les plus urticants et prévoir une baisse d'un quart des parlementaires au lieu d'un tiers. *«Mais on ne peut pas s'engager dans cette révision sans s'assurer que nous avons un accord avec le Sénat»*, poursuit Fesneau. Depuis plusieurs semaines, la macronie se montrait perplexe sur les chances de s'entendre avec la droite sénatoriale. Le gouvernement aurait pu tenter le coup, sauf que l'examen des trois textes aurait monopolisé Assemblée et Sénat de longues semaines et embouteillé un agenda déjà chargé. De nombreux sénateurs voient une autre raison à cette décision de remiser la réforme et tournent leur regard vers le Palais-Bourbon et son groupe majoritaire. Très favorables au départ à la diminution du nombre de parlementaires, les députés LREM sont-ils toujours tentés de se faire hara-kiri? *«Aux européennes, les marcheurs ont vu les résultats. Ils s'imaginaient bien réélus et se demandent pourquoi on supprimerait leur circonscription»*, explique un centriste. *«Les députés LREM savent que sur cette mesure, ce sont d'abord eux qui vont payer la facture, complète Gérard Longuet (LR). Ils ressemblent au chœur de l'opéra qui chante "marchons, marchons" en faisant du surplace.»*

«Cloud». A chacun son bon mot. *«La réforme semble devoir rester un certain temps dans le cloud, comme on dit»*,

s'amuse le président du groupe Indépendants (droite Macron-compatible) Claude Malhuret. Pas sûr qu'elle redescende du ciel. Le Premier ministre avait évoqué l'après-renouvellement sénatorial de 2020 pour sonder à nouveau les intentions de la Chambre haute. Un timing qui semble trop serré alors que la coutume veut qu'on ne change pas les règles du jeu électoral moins d'un an avant un scrutin (les prochaines législatives seront en juin 2022).

Philippe avait aussi laissé planer mercredi l'hypothèse d'un référendum sur le nombre de parlementaires. Menace qu'il n'a pas réitérée devant le Sénat. Tout juste a-t-il évoqué la possibilité de faire voter l'introduction d'une dose de proportionnelle à l'Assemblée nationale «*sans changer le nombre de députés*». L'option minimale, mais peut-être la plus probable. ◆



Seconde déclaration de politique générale d'Edouard Philippe à l'Assemblée nationale, mercredi. PHOTO ALBERT FACELLY

**L'HISTOIRE
DU JOUR**